

## Comment améliorer la valorisation de vos déchets organiques



# Gestion des déchets **organiques**



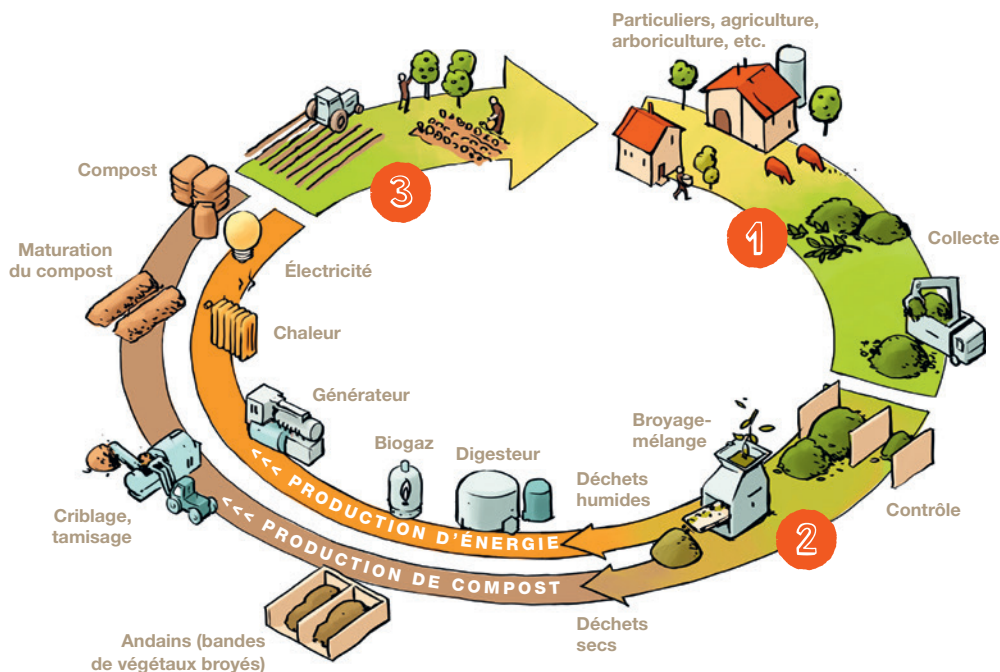
## Comment améliorer la valorisation de vos déchets organiques

### Pourquoi faut-il trier les déchets organiques?

Chaque année, un Bernésien produit plus de 400 kg de déchets. Plus de la moitié de ces déchets finissent encore à l'usine d'incinération alors qu'ils pourraient être valorisés. C'est le cas des déchets organiques, qui représentent actuellement un tiers des déchets ménagers.

Il s'agit donc de les trier correctement pour qu'ils ne finissent pas dans nos poubelles!

### Comment les déchets organiques sont-ils valorisés?



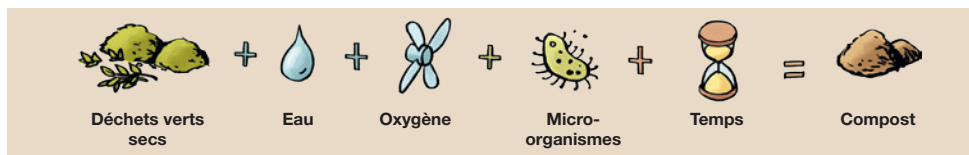
## 1. Tri, collecte, transport

Les déchets organiques collectés à Bernex sont acheminés au site de récupération de Châtillon.

## 2. Production d'énergie renouvelable et de compost

Après avoir été pesés, triés et broyés, ces déchets sont valorisés de deux manières:

- **Les déchets de jardin** sont stockés dans une halle de compostage, où leur décomposition est facilitée par des conditions idéales d'aération, de chaleur et d'humidité. Une partie de ces déchets est également prise en charge par des agriculteurs, qui terminent la phase de compostage en bords de champs.



- **Les déchets de cuisine**, plus humides, sont quant à eux traités par méthanisation. Ils sont ainsi digérés en absence d'oxygène par des micro-organismes, qui libèrent du méthane (appelé aussi biogaz) lors du procédé. Ce gaz est ensuite transformé en chaleur et énergie par un générateur.



## 3. Valorisation du compost

Au Site de Châtillon, du compost de qualité est produit tout au long de l'année et retourne à la terre via l'agriculture, l'horticulture ou le jardinage.



## Quels déchets faut-il récupérer?

En fonction de leurs filières de valorisation, les déchets organiques peuvent être divisés en deux catégories qui seront ensuite collectées différemment:



### Les déchets de cuisine

- Épluchures de fruits et légumes
- Restes de repas cuits ou crus
- Café et thé (avec filtres et sachets mais sans capsules)
- Coquilles d'œufs
- Fleurs fanées
- Plantes d'appartement et de balcon (avec la motte mais sans le pot)

### Le cas du gazon

Le gazon fait partie des déchets de jardin, mais sa haute teneur en eau en fait un excellent candidat à la méthanisation. A Bernex, on le récolte donc avec les déchets de cuisine.



### Les déchets de jardin

- Résidus de récolte
- Feuilles mortes
- Branches
- Fleurs fanées et plantes en pots (avec la motte mais sans le pot)
- Mauvaises herbes



### À jeter dans votre poubelle ordinaire

- Bouchons en liège
- Couches culottes, y compris biodégradables
- Litières pour animaux
- Mégots
- Sacs d'aspirateurs et balayures
- Cendres de cheminées, contenu des cendriers



## Comment améliorer la valorisation de vos déchets organiques

### La collecte des déchets organiques à Bernex



#### Collecte des déchets de cuisine

La Mairie met à disposition des Bernésiens des «p'tites poubelles vertes» pour la récolte des déchets de cuisine, suite à la campagne cantonale du même nom.

Les déchets de cuisine doivent être conditionnés dans des sacs compostables. Les anciens sacs verts en plastique sont interdits car ils péjorent gravement la qualité du compost. Des sacs adaptés à la «p'tite poubelle verte» sont en vente à tarif préférentiel à la réception.



- Aux points de récupération de 8h00 à 20h00 (sauf dimanche et jours fériés)
- Dans un container étiqueté (adresse et logo Déchets organiques), le jour de la levée

**Le gazon peut être disposé directement dans les containers habituellement prévus pour les déchets organiques.**



- Les levées ont lieu tous les **mercredis**. Les containers doivent être sortis avant 7h00.



## Collecte des déchets de jardin

Afin de respecter au mieux leur filière de valorisation, les déchets de jardin profiteront cette année de levées spécifiques.



**Attention, ces déchets doivent obligatoirement être disposés dans des containers. Les containers habituellement destinés aux déchets organiques peuvent être utilisés. Le dépôt de branches sur la voie publique est interdit.**



Levées bimensuelles les jeudis, de janvier à mars et de novembre à décembre. Veuillez vous référer au calendrier des levées pour connaître les dates précises, ou sur [www.bernex.ch](http://www.bernex.ch)

**En dehors de ces dates, différentes possibilités s'offrent à vous:**

- Amener vos branches et feuilles directement au Site de Châtillon
- Appeler l'entreprise Chevalley pour organiser une levée à domicile, en cas de déchets trop volumineux. Cette prestation est en revanche facturée. (infos au **022 771 00 15**).
- Les petites quantités peuvent être intégrées à vos déchets de cuisine.

**L'entreprise Chevalley** met à votre disposition des containers supplémentaires pour les déchets de jardin de 240 et 480 litres. La Mairie propose à cette occasion un subventionnement couvrant 50% du prix d'achat, à hauteur du budget disponible.

### **Vous avez un jardin?**

Pensez à faire votre propre compost! Commandez gratuitement le guide pratique du compostage: Info-Service du Service cantonal de géologie, sols et déchets. Tél. 022 546 76 00